DÉLIBÉRATION

Convention de partenariat entre Limoges Métropole et le GEIQ 87 Construction pour la mise en oeuvre des clauses sociales d'insertion

1 DOCUMENT - *Publié le 21 Février 2024*

Délibération du 15 février 2024

DEL_20240215_IP_14_1_PARTENARIAT_GEIQ_87_CLAUSES_SOCIALES.pdf
(.pdf, 213,4 Ko)

TÉLÉCHARGER